

**À L'ÉCOLE, ON SE  
BOUGE POUR LE  
CLIMAT!**



# NOTRE PROPOSITION DE DÉCRET:

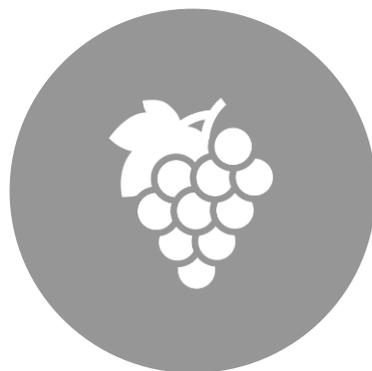
- Nous proposons de diminuer les chauffages et de les couper complètement pendant les week-end et vacances scolaires.
- Nous proposons aussi d'éviter les déchets inutiles. Prévoir une journée zéro déchets par semaine. Utiliser des poubelles différentes pour le tri.
- Interdire l'aluminium.
- Interdire les sacs plastiques utilisés souvent pour les collations ou les tartines. Utiliser des boîtes.
- Interdire les bouteilles en plastique. Utiliser des gourdes.
- Placer des fontaines à eau dans la cour de recreation, dans le hall ou à d'autre endroits.
- Ne pas utiliser de lumière quand cela n'est pas nécessaire, à l'appréciation de l'école.
- Mettre des interrupteurs automatiques.
- Installer plusieurs panneaux solaires pour produire sa propre énergie.
- Faire plus de plantations, par exemple un potager commun de dix mètres carrés dans chaque école en évitant les insecticides.
- Installer de lampes led.
- Éviter de gaspiller. Recycler le papier et acheter en deuxième main.



# SUITE DES PROPOSITIONS DE DÉCRET:



PLANTER DES ARBRES TOUS LES 5 À 10 ANS POUR PLUS D'AIR FRAIS, FAIRE PARTICIPER LES MATERNELLES POUR QUE CE SOIT INSTRUCTIF.



FAIRE UN POTAGER DANS CHAQUE COUR DE RÉCRÉATION POUR FAVORISER LES LÉGUMES ET FRUITS FRAIS.

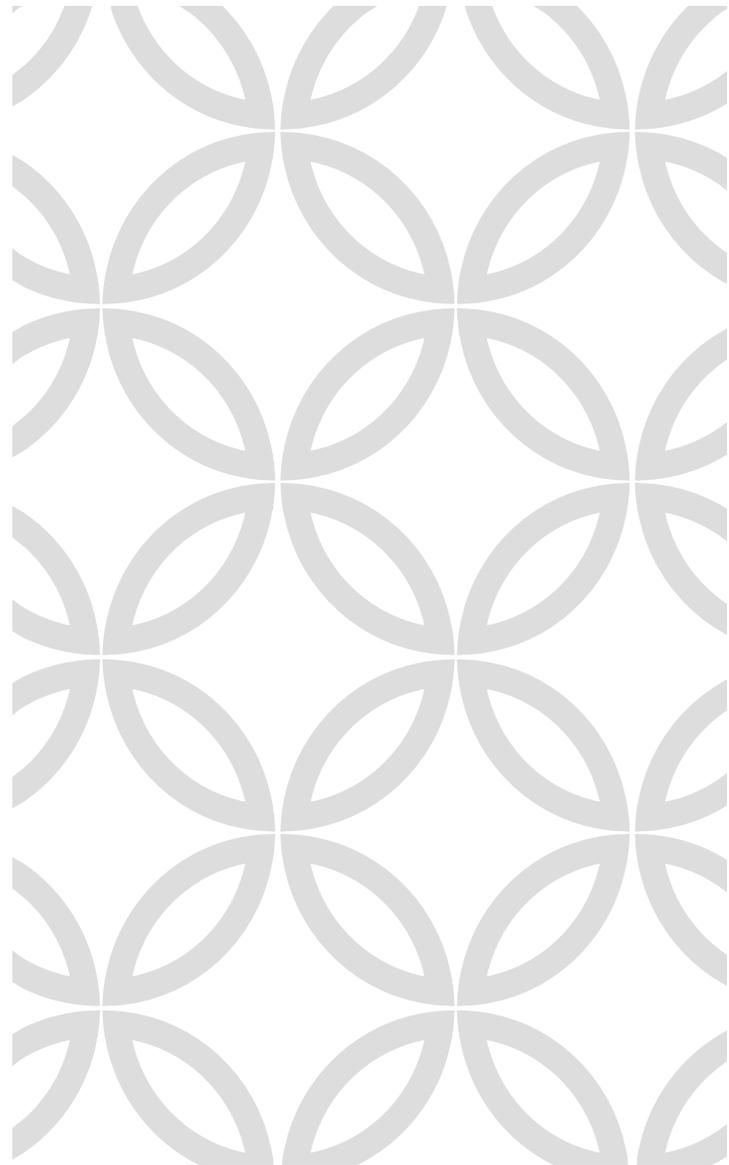


RÉUTILISER LES CAHIERS SCOLAIRES.

## ORGANISATION :

En collaboration avec le personnel :

- *Pour les chauffages, il faudra demander à la commune de diminuer la température demandée par l'école...*
- *Faire tous les mois un rappel de principe.*
- *Si quelqu'un ne respecte pas le règlement, il devra ramasser au moins 10 déchets. Augmenter le nombre de déchets selon la gravité.*
- *Les plantations de toutes sortes seront favorisées.*
- *Ne pas faire venir les fruits et légumes d'autre part mais plutôt de l'école...*
- *Faire planter des arbres tout les 5 à 10 ans.*



LE DÉCRET PRÉSENT DEVRA  
ÊTRE APPLIQUÉ À PARTIR DU  
1ER SEPTEMBRE 2020.

---

# MERCI POUR VOTRE ATTENTION!

---

Le décret a été élaboré par la classe de 6ème primaire de  
Monsieur Stevens (Ecole du Centre, Woluwé-Saint-Pierre)